L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer des jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés du Sixième District.

—Emplacement de Commerce—

Nos 4432 et 4434 rue Magasins entre avenue Napoléon et la rue Jena.

Succession de Mme Gertrude Heam.

No 73,589—Cour Civile du District, Division D Paroisse d'Orléans.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 820 rue Commune — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 14 juillet 1904 à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le 7 juin 1904, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés ci après décrites à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No 202, autrefois Ilet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny, borné par l'avenue Napoléon, les rues Magnolia, Jena et Live Oak (maintenant rue Constance), désigné par la lettre B dudit Ilet No 24 du Faubourg Ouest Bouligny et mesurant trente trois pieds (33) quatre (4) pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds (95) quatre pouces (4") et cinq lignes (5'''), à angle droit et entre lignes parallèles, le tout agréable à un plan déposé en l'étude du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, le dit lot de terre est formé d'une partie des lots numéros huit, neuf et dix, d'après un plan fait par R. F. Parham, daté le 3 avril 1841, et déposé en l'étude de William Mexwell, notaire, à la Nouvelle Orléans.

NOS 4432-34 RUE MAGASIN.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et galerie couvert. Dans la mansarde se trouvent trois chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne, etc., il y a un ravant sur la banquette, et sert comme emplacement de commerce.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant James Boyd Grimage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 juin—12 19 26—juil 3 10 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Spéculateurs et Placeurs

Site pour Manufacture.

Switch Track Garanti.

Lots pour bâtir

Propriétés dans les Premier, Sixième et Septième Districts.

Succession de S. R. Gay

No 68,971—Cour Civile de District—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 820 rue COMMUNE — JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi à la Bourse de Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne conformément à un ordre daté et signé le 4 avril 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la susdite Cour Civile de District, Division C, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite savoir—

No 1—Un certain ilet de terre borné par l'avenue Upperline et Washington et les rues Maipomène, Sud Salcedo, Terpsichore et Sud Gayoso et mesurant comme suit: 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face à dante Terpsichore, 223 pieds 9 pouces de face à la rue Sud Salcedo, 195 pieds 2 pouces à 4 lignes à la rue Maipomène, et 224 pieds 1 pouce 6 lignes à l'avenue Upperline ou l'avenue Washington de 97 pieds 6 pouces 4 lignes à la rue Sud Gayoso. Cette propriété est convenable pour une manufacture, faisant face à l'avenue Washington, une rue pavée, à la ligne des chars de l'avenue Napoléon, et à un "switch track" faisant connection avec le Mississipi Valley R.R. et le I. C. R. R. aboutissant sur sa façad. Pas de meilleure situation ou ilet ayant de plus grande avantages ne peuvent être ailleurs trouvés.

No 2. Un ilet triangulaire borné par l'avenue Upperline ou avenue Washington, les rues S. Gayoso et Terpsichore, et mesurant 119 pieds 1 pouce de face à l'avenue Upperline ou avenue Washington, 67 pieds 5 lignes à la rue S. Gayoso, sur 98 pieds 5 pouces à la rue Terpsichore et est immédiatement contigu à la propriété ci-dessus décrite.

No 3. Un certain ilet triangulaire dans le sixième district, borne par les rues Saratoga, Upperline, Franklin et Bordeaux et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes à la rue Saratoga, 238 pieds 4 lignes à la rue Bordeaux et 240 pieds 1 pouce 5 lignes à la rue Upperline.

No 4. Un lot de terre dans le septième district borné par les rues Millaudon, Weil, Esther et Général Hood, étant le lot No 9 et mesurant 31 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Millaudon et 100 pieds de face à la rue Weil et faisant face à la ligne de ceinture.

Conditions—Comptant, les acquéreurs assumant les taxes de 1904, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant W. Mergès Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

2632-2634 rue Dauphine,

A l'encoignure de la rue Port,

Mardi, le 12 juillet 1904 à midi.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Joseph Eimann.

No 78,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lui daté et signé le 5 juin 1904, par de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes et chacune des bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No municipal 106, borne par les rues Dauphine, Royale et Port et l'avenue Lafayette, mesurant vingt neuf pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade sur la rue Port de cent pieds.

Les améliorations comprennent un cottage double avant 4 chambres avec hangar le jouxtant avec la bâtisse du fond laquelle a deux chambres, hangar dans le fond, hangar pour blanchissage, deux citernes, latrine etc.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur
806 rue Perdido

A. J. Villeré, avocat.

11 juin—11 12 19 26—juillet 3 10 11 12

AVIS AUX CREANCIERS.

In re M. F. Dunn et Wm. Robert Dunn, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 59,179—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le tableau de distribution présenté par Michael F. Dunn et Timothy Moroney, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard McGlathery, Fred. McGlade, avocats. 28 juin—28 29—juil 5

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOT VACANT A ALGER.

Succession de Morgan Waltigny.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A No 73,043. Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 733 rue Union en vertu d'un ordre daté et signé le 29 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge dans l'affaire dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un lot de terre non amélioré désigné par le No 11, situé dans le cinquième district de cette ville dans l'Ilet borné par la rue Jackson (maintenant l'avenue Slidell), les rues Homer, Elmire et Chestnut (maintenant rue Bellerville) mesurant trente deux (32) pieds, un (1) pouce et cinq (5'') lignes de face à la rue Chestnut (maintenant rue Bellerville), sur une profondeur et façade à la rue Jackson de cent vingt (120) pieds desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant les taxes de 1904, l'acte de vente pardevant W. J. Hennessey, notaire; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

F. T. Hennessey, avocat.

2 juil—2 9 16 23 30—août 2

Rennyson & Rufer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété du Deuxième District.

Cottage simple avec cinq chambres, 1838 rue Ste Anne, entre les rues Derbigny et Roman, l'Ilet de la rue Dumaine.

Dans l'affaire de la succession de feu Joseph Kaufmann.

No 73,184—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

En vertu d'un ordre daté et signé le 24 juin 1904, par l'Honorable John St. Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, le MERCREDI, 3 août 1904, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, et site, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Roman, Dumaine et Derbigny désignée par la lettre (F) sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, le 10 avril 1861, et annexé à un acte passé le 18me jour de mai 1867, pardevant Amédée Ducoste, notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 20 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 117 pieds 2 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les taxes pour l'année 19.4 devant être payées par l'acquéreur. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. Walt Duffy, notaire au dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

J. B. RENNYSON, Encanteur.

28 juin—28—juil 10 17 31—août 3

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Commerciale de Choix

Le Magasin de Valeur en Briques

à Trois Etages, 409 Rue Decatur, près de la Rue Conti.

Spacieux Cottage Double en Bois,

2514-16 Avenue Howard, près de la Rue Magnolia.

Faisant face au Nouveau Basin et ayant la ligne du chemin de fer Illinois Central dans le fond.

John R. Rodd et al vs Martha De Gray

No 73,027—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte le 6 mai 1904, et signé en Cour ouverte le 10 mai 1904, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Div. A, in re, John R. Rodd vs Martha De Gray, il sera vendu à l'encheère publique pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., ci-dessus y appartenant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet 28 borné par les rues Decatur (autrefois Vieille Levée), St Louis, Conti et Chartres, mesurant en mesure américaine 19 pieds de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 86 pieds plus ou moins. Les améliorations comprenant le magasin en briques à trois étages bien situé, connu comme No 409 rue Decatur, à proximité du fleuve et du dépôt de chemin de fer.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Locust (maintenant 2nd Robertson) et le Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), désignés comme lots 5 et 6 sur un plan par A. Bednarski, daté février 1857, ledits lots sont contigus et mesurant, plus ou moins, comme suit: Le lot No 5 mesurant 25 pieds de face au Nouveau Chemin Coquille (maintenant avenue Howard), 62 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 4, 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5 et 25 pieds de face à la rue Euphrosine; le lot No 6 mesurant 25 pieds de face au nouveau chemin coquille (maintenant avenue Howard), 60 pieds 6 pouces sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 5, et 57 pieds 9 pouces de profondeur sur la ligne de côté divisant ledit lot du lot No 7, et 25 pieds de face à la rue Euphrosine et lesdits lots courant au travers de l'avenue Howard à la rue Euphrosine; les améliorations comprenant un cottage double en bois grand et confortable portant les Nos 2514 et 2516 avenue Howard, avec bâtisses à deux étages dans le fond, faisant face à la rue Euphrosine. Cette propriété fait face et Canal du Nouveau Basin et les chemins de fer Illinois Central S. P. et Y. et M. V. dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance devant être représentée par des billets à recevoir payables en 1, 2 et 3 ans après leur date avec intérêt à 7 pour cent par an de la date desdits billets jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes de 1904.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Andrew H. Wilson, notaire, au dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.

J. Zach Spearing, avocat.

5 juin—5 12 19 26—juillet 3 7

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louisa Newhouse, femme de Louis Smith.

No 73,352—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 526 rue Gravier—JEUDI, le 21 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, tenant présent absent en congé, rendu et signé le 1er juillet 1904, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite à savoir—

Un lot de terre avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Cloner, Louisa, Villere et Urquhart désigné comme lot No 26 sur un plan par L. H. Pilié, daté le 17 mai 1833 mesurant 31 pieds de face à la rue Cloner sur 117 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, la vente au dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

5 juin—5 12

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Attention Capitalistes et Spéculateurs.

La Splendide Propriété Commerciale en Briques à Trois Etages,

Avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville avec bâtisses "L" dans le fond, connue comme les Nos 310 & 314 Passage de la Bourse, à proximité de la rue du Canal et la nouvelle Maison de Cour et Bâtisse Publique de $1,000,000

Le re John Friedrich et al vs les mineurs Friedrich

No 73,743—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 2 août 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans cette ville il sera vendu positivement à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre rendu en cour ouverte le 22me jour de juin 1904 et signé en cour ouverte le 28me jour de juin 1904 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Div. B pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur décrites à savoir: Le magasin substantiel en briques à trois étages avec grande mansarde centralement situés Nos 613 et 615 rue Bienville, avec bâtisse "L" dans le fond: Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse plus complètement décrits comme suit à savoir:

1° Tout et particulièrement, ce certain lot de terre ensemble avec la bâtisse en briques et autres améliorations qui s'y trouvent droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant et étant dans la rue Bienville, entre la rue de Chartres et le Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville, incluant le corridor en commun comme il est indiqué sur un plan fait par L. Surg, le 10me jour de mars 1845, et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire comme plan No 104, sur une profondeur de 81 pieds, plus ou moins, étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Félix Grima, ancien notaire le 3 avril 1845, et enregistré dans le livre des actes forts 38, ledit 181, et 2ème une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situées dans cette ville, dans l'Ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Bienville, Chartres et Conti, et mesurant 48 pieds 2 pouces de face au Passage de la Bourse par 49 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, mesure anglaise, d'après le plan 293, et déposé en l'étude de Théodore Goyal ancien notaire. Ladite portion de terre est composée de trois lots Nos 67, 68 et 69, et étant la même propriété qui fut acquise par John Friedrich par acte pardevant Théodore Goyal, ancien notaire le 7 mai A. D. 1857, et enregistrée dans le livre des transcrits 75, folio 172.

Le magasin en briques à trois étages avec mansarde, Nos 613 et 615 rue Bienville, avant vente magasin et corridor au rez-de-chaussée, avec de vastes appartements au dessus, et étant connu autrefois comme la Salle Colisée, et est bien installée pour Club ou pour autre objet commercial. La bâtisse en briques Nos 310, 312 et 314 Passage de la Bourse est occupée par l'imprimerie Philippe, sous un bail expirant le 30 avril 1908.

Ces splendides propriétés commerciales seront offertes en bloc et présentent une occasion pour placement d'une grande promesse spéculative, étant sur la route directe de la rue du Canal, et à un ilet seulement de la nouvelle bâtisse publique et maison de Cour de $1,000,000. Ils sont de fait situés dans le centre commercial de cette ville où les valeurs seront toujours permanentes et productives. Aucun autre placement ne pourra offrir de plus grandes possibilités avec la certitude de capacité productive présente.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets de l'acquéreur portant 7 0/0 d'intérêt par an du jour de l'adjudication publique jusqu'au paiement final, et garantie par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 juil—2 3 10 17 24 31—août 1 2

Successions de Richard Charles et Mme Sarah M. Charles, sa femme etc., (consolidées).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — Nos 50 et 71,793—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Mme Amelia C. Penrose, veuve de C. H. Penrose, exécutrice testamentaire et exécutrice testamentaire dative de ces successions, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. C. Gilmore, avocat.

25 juin—25 29—5 juil

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE MODERNE TOUT NEUF,

Dans un voisinage des plus attrayants,

No 7879 rue Jeannette, près de l'avenue Carrollton,

Ilet des rues Fern, Birch et Burdette, à l'encan à la Bourse, No 311 rue Baronne.

Mardi, le 12 juillet 1904, à midi.

SOUS ET CONFORMEMENT à un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, ledit ordre daté et signé le 10 juin 1904, dans l'affaire de la succession de Maurice Emmett Cook, dossier No 73,480, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 12 juillet 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, étant l'Ilet No 191, désignés comme lots sept et huit sur un plan fait par Geo. G. Friedrichs, encanteur, annexé à un acte de vente à Mme Dora Hempling, passé pardevant B. Rouen, notaire, le 8 septembre 1904, et après lequel plus ledits lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage simple moderne et tout neuf connu comme le No 7879 rue Jeannette la maison contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine, office plusieurs chambres à coucher, baignoires en porcelaine, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1904, payer pour l'acte de vente pardevant E. G. Duran, notaire. 10 0/0 de dépôt doit être fait au moment de l'adjudication pour l'encanteur.

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 203 rue Baronne, coin Gravier.

Robert Grant et Grant, avocats. 11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur Améliorée et non Améliorée

Chemin de Gentilly et longeant au Fair Grounds et au Race Track

A L'ENCHERE PUBLIQUE

Dans l'affaire de Henry Lambert et al vs The Bethlehem Lutheran Orphan Asylum, et al.

No 73,083, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 832 rue Commune MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 27me jour de mai et signé le 28me jour de juin 1904 par l'Hon Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District, Division E pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété foncière de valeur ci après décrite à savoir.

1° Le lot de terre No 1367 borné par le chemin de Gentilly, les rues Crete, Maurepas et Fortin, subdivisé d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer en quatre lots de terre marqués A, B, C et D, ledit arpentage étant daté le 17 février 1904 et les lots mesurant respectivement comme suit: le lot A formant l'encoignure du chemin de Gentilly et de la rue Maurepas et courant au travers de la rue Crete, mesurant 57 pieds de face au chemin de Gentilly, 57 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Crete sur 101 pieds 0 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot, B et 94 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne de division du lot D, le lot D formant l'encoignure du Chemin de Gentilly, des rues Crete et Fortin et mesurant 34 pieds 11 pouces de face au Chemin de Gentilly, 35 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Crete sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot C, et 95 pieds et 5 pouces de profondeur et façade à la rue Fortin.

Le lot A est amélioré par un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, 3 chambres et cabinet, hangar, citerne, arbres fruitiers, etc., dans la cour. Il est numérotée 2817 Maurepas et Chemin de Gentilly.

2° Le tout de l'Ilet No 1362 subdivisé d'après le dit devant dit plan par Edgar Pilié, voyer en 15 lots de terre marqués A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N et O étant borné par les rues Maurepas, Fortin et Crete et le lot No 129 sur le dit dit plan et mesurant dans le cas comme suit: Le lot A mesurant 63 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Fortin, 24 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Maurepas, sur 164 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur et façade à la rue Crete et 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot B. Ledit lot A formant l'encoignure des rues Maurepas, Fortin et Crete. Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N sont contigus et mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Fortin et Maurepas sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue. Le lot O formant l'encoignure des rues Maurepas et Swamp (ou lot No 1291) et mesurant 36 pieds 4 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin, sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue à rue.

Les améliorations sur le lot O comprennent un cottage simple en bois No 2817 rue Maurepas contenant 5 chambres, hangar citerne etc.

3° Le lot No 149 décrit sur le dit dessus plan et arpentage à Edgar Pilié, voyer, occupe l'espace qui intervient entre les ilets Nos 1362 et 1361 et mesurant d'après cela 49 pieds et 2 lignes de face à chacune des rues Maurepas et Fortin, courant au travers de rue à rue par une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne de division de n'importe quel côté du lot O du dit No 1362 et le lot A de l'Ilet No 1361.

4° Quatre certains lots de terre dans l'Ilet No 1361 borné par les rues Maurepas, Fortin et Scourge, et le lot No 129 sur le devant devant plan d'Edgar Pilié, voyer. Lesdits lots sont marqués A, B, C et D et mesurant d'après cela 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur chacune des rues Maurepas et Fortin sur 159 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant au travers de rue en rue. Lesdits lots sont contigus, le lot A formant l'encoignure de la rue Maurepas et du lot No 129, sur le devant dit plan laquelle se trouve être la continuation de la rue Swamp.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance payable 12 mois à partir du jour de l'adjudication, représentée par des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1904 en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour tirer les ventes. Les actes de vente pardevant Fred. Adolph notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 12 19 26—juillet 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Demeure à Trois Etages en Briques,

Nos 933 et 935 rue Poydras, près de la rue Dryades.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Mme Fredericka Engelke veuve de William Bruns.

No 70,128—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Fredrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 12 juillet 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement et ordre lu et rendu en Cour ouverte le 30 mai 1904 et signé en Cour ouverte le 6 juin 1904 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété de valeur ci après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé et solidement bâti en briques à trois étages, Nos 933 et 935 rue Poydras, à côté de l'encoignure de la rue Dryades, plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré le 13 mai 1904 en ceci à savoir. Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de cette ville désignés par les Nos 9 et 12 dans l'ilet borné par les rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdido. Le lot No 9 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Nord Poydras sur 75 pieds de profondeur inégal face dans le fond sur une allée commune de 10 pieds de largeur de la rue Penn à la rue Dryades; le lot No 12 mesurant 21 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à ladite allée sur une ligne parallèle au fond du lot No 9, sur une profondeur de 42 pieds 3 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 11 et de 38 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot No 13, et 21 pieds 3 pouces et 7 lignes sur la ligne du fond, nos 933-935 rue Poydras.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, grand magasin au rez de chaussée et à peu près 9 chambres, vestibule, galerie, etc. Balcon sur la façade, gaz, hydrant, écuries dans le fond de la cour, hangar, etc.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de non paiement des billets ou quelques parties des mêmes à leur maturité, et avec toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1904 et faire un dépôt comptant de 10 0/0 pour tirer la vente.

L'acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 juin—11 12 19 26—juil 3 10 12

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROUSSEAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

528 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Emplacement pour Manufactures.

L'ILET

Des rues Edinburgh, Palm (autrefois Seizième) Short et Fern (autrefois Washington,

FAISANT FACE A "L'ILLINOIS CENTRAL R. R."

UNE GRANDE PORTION DE TERRE FAISANT FACE AU NOUVEAU BASSIN.

Ilet de la rue Delord, ou Chemin Coquillé du Nouveau Bassin, Monroe Léonidas et Pear (autrefois Dix-neuvième).

La ligne des cars électriques de l'avenue Napoléon passe devant la propriété.

La Bâtisse à Deux Etages, No 1018 Rue Magnolia,

Occupée comme Demeure et Bureau.

Bâtisse à Un Etage, No 1020 Rue Magnolia,

Avec allée pour voiture sur le côté et écurie dans le fond.

Cottage Elevé, No 1024 Rue Magnolia.

Cottage Simple No 2219 Rue Sud Liberté.

Cottage Double, Nos 3716 et 3718 Rue Laurel,

Entre les rues Peniston et Amelia.

Dans l'affaire de D. Negrotto, Jr. vs John B. Negrotto et als.

No 72,910 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI le 4 août 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu le 19e jour de mai 1904 et signé le 25e jour de mai 1924 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D et deux ordres de la même Cour, dans la même affaire, datés respectivement le 13 juin et le 17 juin 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre dans le septième district de cette ville, bornée par les rues Edinburgh, Fern (autrefois Washington), Short et Palm (autrefois Seizième). Ladite portion mesurant 275 pieds à la rue Edinburgh, 111 pieds 10 pouces à la rue Fern, 64 pieds 1 pouce à la rue Short et 279 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne diagonale sur le côté le plus près de la rue Palm.

2° Une certaine portion de terrain triangulaire de terre dans le sept ième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Léonidas, Nouveau Chemin Coquillé de Nouveau Basin et Pear (autrefois rue Dix-neuvième). Ladite portion de terre mesurant 274 pieds 9 pouces à la rue Delord ou le Chemin Coquillé, 257 pieds 3 pouces 3 lignes à la rue Monroe, 100 pieds 1 pouce 7 lignes sur la ligne la plus près de la rue Léonidas.

4° Un certain lot de terre dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Laure, Jersey ou Amelia ou Peniston et Amélia, désigné comme lot No 8 dans l'ilet 153, lequel dit lot mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laure sur une profondeur de 110 pieds et 29 pieds 2 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond et entre lesquelles sont les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, etc., y appartenant.

Les améliorations consistent, le cottage double de deux chambres et cuisine chaque côté et étant connu par les numéros municipaux 3716 et 3718 rue Laure.